



Extrait du Lettres Histoire Géographie en Lycée Professionnel

<http://lettres-histoire.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article640>

S'engager et progresser grâce à un concours

- Démarches/projets - Littérature et éducation culturelle -



Date de mise en ligne : samedi 11 juillet 2015

Copyright © Lettres Histoire Géographie en Lycée Professionnel - Tous droits réservés

Chaque année, le concours de plaidoiries des lycéens pour les Droits de l'Homme est organisé par le mémorial de Caen (<http://www.memorial-caen.fr/activit...>). Les candidats doivent rédiger une plaidoirie illustrant une situation d'atteinte aux droits de l'homme, concrète et actuelle.

Ouvert à tous les lycéens, peu d'élèves de lycée professionnel s'inscrivent à ce concours. Pourtant, le travail de recherche (un certain nombre d'exigences sont à respecter) et de rédaction, puis le travail de préparation à l'oral trouvent leur place à la croisée de nos disciplines. Les objets d'étude « Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice » et « La parole en spectacle », le sujet d'étude « Le monde au tournant des années 1990 », et maintenant l'Education Civique et Morale, offrent autant de clés et de méthodes qui peuvent aider les élèves à s'investir et à mener à bien la rédaction d'une telle plaidoirie.

En septembre 2014, deux élèves de 1ère ASSP du lycée Bernard Palissy (Maromme) ont décidé de s'inscrire à ce concours.

Sensibilisées à la situation d'un trop grand nombre de femmes victimes de viols dans les pays en guerre, Clarisse et Léa ont mené des recherches approfondies et ont écrit une plaidoirie visant à dénoncer le viol qui, dans des pays tels que le Rwanda, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, est devenu une arme de guerre. A l'instar du docteur Denis Mukwege, elles ont appelé à une meilleure information et à la mobilisation des citoyens du monde et des grandes instances qui les représentent.

Encadrées dans leur travail par leur professeur, c'est bien leur entraînement et leur motivation qui leur ont permis de défendre en demi-finale leur engagement devant un jury de professionnels, de lycéens et un large public.

Voici leur plaidoirie :

« Malheureusement, je suis restée en vie »

Mesdames, Messieurs, membres du jury

Voici la phrase qui revient sans cesse dans la bouche d'Annie-Françoise, 17 ans, habitante de la République démocratique du Congo, pays en état de guerre permanent, violée sur le chemin de l'école.

Pourtant, les traités définissant les lois de la guerre ont toujours mis un point d'honneur à préserver et protéger les femmes.

L'article 27 de la convention de Genève IV, écrite en 1949, réaffirme cette volonté :

« Les femmes seront spécialement protégées contre toute atteinte à leur honneur, et notamment contre le viol. »

Cependant, la 2ème moitié du 20è siècle et notre histoire récente donne à voir une nouvelle façon de se battre, de nouvelles stratégies guerrières qui ont une fois encore repoussées les limites de la barbarie. Alors que la communauté internationale tente après chaque conflit de repenser la notion de guerre juste et d'instaurer de nouvelles règles admises par tous les Etats, une nouvelle arme de guerre, sournoise, honteuse, barbare s'est progressivement répandue depuis les années 1970 : le viol.

Le viol est la négation de la liberté individuelle, du libre consentement et réduit l'autre à l'état d'objet.

S'engager et progresser grâce à un concours

Le viol comme arme de guerre se distingue du viol pulsionnel qui cherche par la brutalité la satisfaction d'un besoin maladif ou pervers. En période de guerre, il devient une stratégie militaire qui vise soit la destruction de l'identité d'une communauté, soit son déplacement, soit sa disparition. En effet, ces viols aboutissent à des grossesses qui brouillent la filiation, ou à une impossibilité future de procréer à nouveau.

« Les femmes sont vues comme des reproductrices et protectrices de la communauté. Quand un groupe veut prendre le contrôle d'un autre, il se charge de mettre les femmes du groupe opposé enceintes, de manière à détruire la communauté. »

C'est ainsi que Gita Sahghal ancienne responsable de l'unité Genre d'Amnesty International s'exprimait lors d'une interview de la BBC à propos de la guerre de libération du Bangladesh en 1971.

Pour soumettre et effacer par la honte les communautés ennemies, les viols sont souvent publics, commis devant la famille, la société, le village. L'objectif, au-delà du corps martyrisé de la femme, c'est d'humilier l'homme qui n'est pas en mesure de la défendre. Le viol de la femme c'est la castration symbolique de son mari.

Ces horreurs ont lieu au Bangladesh, plus tard en Bosnie, au Rwanda, en Centrafrique...

Pourtant, l'horreur a longtemps tardé à être pleinement reconnue par la communauté internationale. Suite à l'adoption de la résolution 1820 par le conseil de sécurité de l'ONU, le viol n'est qualifié de crime de guerre, crime contre l'humanité et crime constitutif du crime de génocide que depuis le 19 juin 2008.

« Nous vivions nues. On devait assouvir les besoins sexuels de tous les soldats. J'ai été violée parfois plus de dix fois dans une même journée. Ils cherchent de l'or dans nos vagins. Mais je m'estime chanceuse, j'ai vu des femmes enceintes qu'ils ont enterrées vivantes pour que la terre soit fertile. »

Ce témoignage bouleversant est celui de Theresita, congolaise d'une quarantaine d'années. Kidnappée à cinq reprises par des groupes armés.

Car aujourd'hui, c'est au Congo que l'on viole, collectivement, en public, pour démolir et pour terroriser. Pendant des jours, parfois pendant des mois, avant de tirer une balle dans les vagins ou de les lacérer à coups de lames de rasoir, de les remplir de sel, de caoutchouc brûlé ou de soude caustique, d'y déverser du fuel et d'y mettre le feu.

Ces récits effroyables sont ceux que le docteur Mukwege, gynécologue-obstétricien, et son équipe de médecins, psychologues et juristes recueillent chaque jour. Alors ils réparent les corps, alors, ils écoutent les âmes. Depuis le début des conflits 500 000 femmes ont été violées en RDC.

En 1999, le docteur Mukwege a fondé dans le sud du Kivu, l'hôpital de Panzi. Près d'une dizaine de femmes y arrivent chaque jour, 300 femmes chaque mois ; 40 000 femmes sont venues en 15 ans. Dans cet hôpital, chacun se met à la disposition de ces femmes. Le docteur Mukwege et ses médecins mènent des dizaines d'opérations réparatrices par jour. Les psychologues essaient de redonner à ces femmes confiance et envie de vivre. Les juristes oeuvrent pour que leur soit reconnu un statut de victime et engager avec celles qui s'en sentent la force des démarches juridiques. A l'hôpital de Panzi on soigne les corps mais aussi les esprits ; les femmes sont accompagnées, grâce à des formations, vers une réinsertion sociale qui ne peut pas toujours se faire au sein de leur village d'origine tant la honte, la leur, mais aussi celle de leur mari, de leur famille, est parfois difficile à dépasser.

S'engager et progresser grâce à un concours

Mais, alors que l'on pensait avoir atteint un sommet infranchissable en terme de barbarie, des milices congolaises ont trouvé le moyen de faire encore pire : aujourd'hui ce sont des nourrissons de six mois qui sont violés et mutilés sous les yeux de leurs parents.

Qu'est ce qui pousse les hommes à ne plus respecter aucunes règles ?

Les haines entre ethnies ? La convoitise ? L'argent ?

Certes, le Congo est un pays plein de richesses, sur son sol et dans son sol. L'or bien sûr mais aussi le coltan, ce précieux minéral qui attise toutes les convoitises de l'industrie aérospatiale et des télécommunications. Mais le coltan est présent un peu partout sur le globe et heureusement ne génère pas à chaque fois une telle barbarie en vue de son exploitation.

Pourquoi la RDC ne parvient-elle pas à arrêter le phénomène de violence généralisé qui accompagne l'exploitation de ses richesses ? Pourquoi les ethnies ne parviennent-elles pas à coexister pacifiquement ?

Sans doute la réponse se trouve-t-elle dans la fragilité de L'Etat congolais.

Les souffrances décrites par le docteur Mukwege, les traumatismes décrits par les victimes amènent également à s'interroger sur ceux qui organisent cette barbarie.

Malgré diverses tentatives de traités de paix, malgré la présence de milliers de casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (la Monusco), rien ne parvient à assainir ni à stabiliser la situation en RDC car les groupes armés tels que le M23, le cndp, le fardc, la fedlr prolifèrent... En tout, se sont quelques vingt-deux groupes armés qui se heurtent à une armée régulière fragilisée.

Et ces groupes embrigadent et lavent les cerveaux d'une population toujours plus jeune. Les enfants soldats, privés d'éducation et de repères deviennent les auteurs des pires actes barbares et d'une ignominie sans fin.

Que peut faire la communauté internationale ? Que pouvons-nous faire ?

Denis Mukwege ne peut pas à lui seul tout réparer. Alors il alerte. Il alerte les Organisations Non Gouvernementales, la Maison Blanche, le Conseil de l'Europe, les chancelleries. Il s'est exprimé à la tribune de l'ONU... Brandissant chiffres, photos, témoignages, il nomme l'innommable, il tente d'expliquer l'inexplicable. Et il se met en danger car il a déjà été victime de deux tentatives d'assassinat.

A l'instar de cet homme, la communauté internationale doit se mobiliser. Certes, cette dernière reconnaît et admire son travail, preuve en est tous les prix qui lui sont offerts : le prix des Droits de l'Homme des Nations unies en 2008, le prix international du roi Baudouin en 2011, ses régulières nominations pour le prix Nobel de la Paix, et tout récemment le prix Sakharov.

D'autres voies s'élèvent au côté de celle du docteur Mukwege. Ainsi Edwige Zoé Dondra présidente de l'ONG « Femmes en danger » se bat elle aussi pour venir en aide aux femmes violentées en République centrafricaine. L'ONGI Human Rights Watch multiplie les rapports attestant des viols et tortures subits par les femmes. La Cours Pénale Internationale a commencé, dans des procès longs, et trop peu nombreux, à prononcer un certain nombre de condamnations pour crime contre l'humanité à l'encontre de quelques chefs armés.

Mesdames, Messieurs, membres du jury

Nous avons souhaité associer notre voix à leur combat pour que ce sujet douloureux soit d'avantage rendu public et condamner ces viols. Réparer le corps des femmes est primordial mais cela ne peut suffire. Il est urgent, au côté du docteur Mukwege, de trouver des solutions qui mettront un terme à l'oeuvre des bourreaux. Les commanditaires doivent être punis et les enfants soldats, bourreaux et victimes à la fois, aidés à leur tour.

Clarisse Bailleul et Léa Alexandre